l'ambassade. Dans l'après-midi de demain, à quatre heures, le prince de Naples fera une visite privée à M. Félix Faure.

Le comte Tornielli donnera, le soir, un dîner, en l'honneur du prince. Le prince descendra à l'Hôtel de Bristol, où se trouve le prince Barilo de Monténégro, son beau-frère.

Découverte de bombes Orsini en Espagne
Le feu dans une église

Barcelone, 17 juin. — Dans un puits à Villanueva-la-Geltu on a trouvé trois bombes Orsini ayant la forme de poire, de quatorze centimètres de longueur, dix de largeur, et pesant deux kilogr. et demi chacune.

Dans l'église de Villa-Franca-Paradès a éclaté la nuit dernière un violent incendie qui n'a pu être maîtrisé que ce matin.

Les droits sur les bières

Paris, 17 juin. — On sait que, dans sa première délibération sur le projet relatif à la suppression des octrois, le Sénat, en fixant la limite des droits qui ne pourront être dépassés dans les communes qui continueront à imposer les boissons hygiéniques, a supprimé, en ce qui concerne les bières, les zônes, et adopté un tarif unique.

M. Achille Bouilliez vient de déposer l'amendement suivant :

Article 4. — En ce qui concerne les bières : 1° Un franc par hectolitre pour les communes situées dans les départements suivants : Aisne, Ardennes, Nord, Pas-de-Calais, Somme ; 2° 5 francs par hectolitre, pour les communes comprises dans les autres départements.

M. Bouilliez a défendu aujourd'hui son amendement devant la commission des octrois ; celle-ci n'a pas encore statué à cet égard, désirant entendre, auparavant, les directeurs des contributions directes et indirectes.

Le général Billot dans l'Est

Nous avons annoncé hier mercredi que le général Billot était parti pour Neufchâteau. Le ministre de la guerre est allé rejoindre les généraux Saussier et de Boisdeffre qui font en ce moment un voyage d'inspection dans l'Est.

Ce voyage est motivé par les préparatifs qu'exécutent ostensiblement les Allemands de l'autre côté de la frontière, et dont Guillaume II est venu lui-même se rendre compte en s'installant au château d'Urville, son futur grand quartier général en temps de guerre.

La folie d'un gardien de la paix à Paris

Une scène effrayante s'est déroulée pendant l'après-midi de mardi à Saint-Denis.

Un gardien de la paix, nommé Benoit, frappé soudain d'aliénation mentale, a tiré des coups de revolver par la fenêtre du logement qu'il occupe, 4, rue de la Boulangerie, près de la cathédrale.

On n'est parvenu à se rendre maître du malheureux qu'après un siége en règle qui n'a pas duré moins de cinq heures.

Au douzième ou treizième coup de feu, un jeune garçon, Gaston Dufet, âgé de sept ans, poussa un cri de douleur.

Une balle venait de ricocher sur la façade de la cathédrale et de frapper l'enfant à la jambe droite.

On l'emporta à la pharmacie voisine, la blessure heureusement était légère, mais l'émotion causée dans la foule par cet accident fut énorme.

Les militaires empoisonnés à Toulon

A la suite de l'empoisonnement de cinq sous-officiers d'infanterie de marine, l'analyse faite par ordre du préfet maritime vient de démontrer que l'intoxication est due à des aliments cuits dans une casserole de cuivre mal étamée. Ainsi tombent les bruits divers qui ont couru à ce sujet.

M. F. Faure, arbitre

Les Républiques de Costa-Rica et de Colombie viennent de demander officiellement à M. F. Faure de résoudre par une sentence arbitrale une contestation de frontière qui les divise.

M. F. Faure a accueilli cette demande.

M. Félix Faure à Nanterre. — Les précautions de sûreté

Paris, 17 juin. — Le président de la République, accompagné du ministre de l'intérieur, s'est rendu cet après-midi à Nanterre pour y visiter la maison départementale dans laquelle sont abrités 3,000 à 4,000 indigents, hommes et femmes.

M. Félix Faure a fait le trajet en voiture. Tout le long de la route, des agents de police avaient été échelonnés.

Le conseil supérieur du travail

Paris, 17 juin. — La commission permanente du conseil supérieur du travail s'est réunie au ministère du commerce, sous la présidence de M. Lourties. Elle avait à son ordre du jour la proposition de M. Keiffer, tendant à introduire dans les cahiers des charges des adjudications faites par l'Etat, les départements ou communes, des garanties relatives aux salaires, aux heures de travail, etc.

La commission s'est déclarée favorable à l'introduction des cahiers des charges des clauses relatives aux conditions du travail. Elle examinera jeudi prochain les différentes clauses qui sont proposées dans ce sens.

Une brochure sensationnelle

Dans les milieux politiques, on parle d'une brochure sensationnelle qui paraîtrait dans quelques semaines, sur l'alliance franco-russe et qui établirait la réalité de l'alliance avec documents à l'appui.

Le Conseil des ministres. — Les attentats

Paris, 17 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de l'Agriculture, sous la présidence de M. Méline. Ils se sont entretenus des affaires courantes de leur administration.

Le conseil s'est occupé longuement de la série d'attentats qui continuent à être imputés à un fou solitaire.

M. Hanotaux a fait part des difficultés qui soulève la Turquie à propos des rectifications de frontière, question sur laquelle elle montre de trop grandes exigences. Malgré cela, on espère toujours une prompte solution.

Courses au Bois de Boulogne

Paris, 17 juin. — Prix de Villeneuve-l'Etang : 1er Baltimore II, 2e Iena, 3e Come-Come. — Prix de Pontchartrain : 1er Léoville II, 2e Cher Amour, 3e Janonette. — Prix de Bocquencourt : 1er Concorn, 2e Espoir de Bouvres, 3e Abencerag. — Prix de Martinvast : 1er General Albert, 2e Allighieri, 3e Le Mal. — Prix de Marnes : 1er Rita, 2e La Sulamite, 3e Forfar. — Prix de Louveciennes : 1er Frechede, 2e Gour, 3e Capo d'Istria.

Un incendie criminel

Auxerre, 17 juin. — Un incendie, attribué à la malveillance, vient de détruire l'usine Wrancken, à Sens, et la maison voisine. Les pertes sont évaluées à cent mille francs pour l'usine et à trente mille francs pour la maison. Tout était assuré.

Soixante ouvriers qui travaillaient des peaux dans l'usine sont sans travail.

Incendie aux docks de Bordeaux

Bordeaux, 17 juin. — Un violent incendie a éclaté, hier après-midi, aux docks.

Le feu a pris à un amas de paille que des rôdeurs avaient entassée sous une pile de la passerelle mobile, qui leur servait d'abri pour la nuit. Cette pile, très haute, a été détruite en un clin d'œil, ainsi que de grandes quantités de bois accumulées dans le voisinage.

Trois vapeurs avaient pu mettre, fort heureusement, leurs pompes en mouvement et enrayer la marche du feu.

Mais à un moment donné, les flammes s'élevaient à une telle hauteur qu'on craignait que le dock entier fût incendié.

Le service du port a pris les précautions nécessaires pour dégager le bassin des docks de tous les navires qu'il contenait.

Arrestation du curé de Donzy

Donzy, 17 juin. — Quatre gendarmes et un brigadier ont procédé hier à l'arrestation du curé de Donzy.

Nos lecteurs connaissent le crime du brave prêtre : infraction à un arrêté interdisant les processions : c'est pour la répression de cet acte abominable qu'avait été mise en mouvement la force armée.

La population a fait une ovation à son digne curé, qu'avaient en outre tenu à escorter les dix membres de la minorité du conseil municipal qui réclament le rétablissement des processions.

Les courses coloniales d'escargots

Paris, 17 juin. — Le *Gil Blas* raconte, en se défendant par avance contre tout reproche d'exagération fantaisiste que les fonctionnaires du ministère des colonies, pour occuper leurs nombreux loisirs, n'ont trouvé rien de mieux que d'organiser des courses... d'escargots.

Ces épreuves originales se courent, d'après notre confrère, dans une salle inoccupée située sous les combles du pavillon de Flore. Les colimaçons, déposés à l'un des bouts du local, se dirigent vers des appâts tentateurs, tels que feuilles de chou, carottes et autres légumes disposés à l'autre bout. En route, ils doivent franchir des obstacles : une poutrelle à escalader, un ruisseau d'encre — d'encre administrative — à traverser... Un véritable pari mutuel est organisé entre les employés, etc., etc.

Si non e vero...

Le revolver à la correctionnelle

Lunéville, 17 juin. — Le braconnier Noël, de Gerbeviller, qui avait été déjà plusieurs fois condamné, comparaissait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel pour braconnage. Lorsqu'il s'entendit condamner à un mois de prison, il tira un revolver de sa poche et visa le président.

Le substitut et le greffier se jetèrent sur Noël et le désarmèrent.

Noël fut condamné immédiatement à un an de prison.

Pluie, grêle et neige

Anvers, 17 juin. — Il fait un temps détestable ; il pleut parfois à torrent, puis la grêle tombe ; les grêlons ont l'épaisseur d'une petite noisette. Il a même neigé pendant quelques minutes.

La température s'est abaissée à 11 degrés centigrades.

Nos ministres en Belgique

Wilbroock, 17 juin. — Un grand dîner, auquel ont pris part 104 convives, a eu lieu hier soir chez M. de Nayer. M. de Nayer a porté un toast à M. Boucher et à la France. M. Boucher a répondu par un toast à Mme de Nayer.

La soirée s'est terminée par des illuminations et un concert. Les invités, pour qui M. de Nayer avait retenu des trains spéciaux, sont repartis à dix heures.

La mort de Mgr Kneipp

Munich, 17 juin. — Le curé Kneipp, le célèbre hydrothérapeute, prélat du pape, dont on avait à tort annoncé le décès il y a quelque temps déjà, est mort ce matin à Worishofen, après une très longue maladie.

L'envoyé du Pape au jubilé de la reine

L'envoyé extraordinaire du Pape auprès de la reine d'Angleterre pour la fête de son jubilé est arrivé hier matin à Paris.

Mgr Granito di Belmonte, conseiller de la nonciature à Paris, attendait à la gare le prélat et l'a conduit à l'hôtel du Bon La Fontaine, rue de Grenelle.

Mgr Sambucetti, avec les personnages de sa suite, s'embarquera samedi à Calais pour Londres.

LE COMMERCE FRANÇAIS
AU TRANSVAAL

Pas plus que les autres années, écrit le consul de France, je ne puis évaluer l'importance du commerce français au Transvaal. Il est, cependant, hors de doute que les relations directes entre la France et l'Afrique du Sud ont pris un développement inconnu jusqu'à présent, grâce aux efforts des Compagnies des Chargeurs Réunis, qui ont établi un service mensuel du Havre et de Bordeaux à Delagoa-Bay, par le Cap de Bonne-Espérance, et des Messageries Maritimes, qui desservent maintenant la côte Est, en correspondance avec les vapeurs de la Réunion à Marseille.

Ces entreprises ne peuvent manquer de favoriser notre commerce et de contribuer à nous assurer la place que nous devrions occuper dans le trafic de l'Afrique du Sud. Je ne doute pas qu'elles n'arrivent, avec la persévérance et des améliorations progressives dans leurs services, à obtenir d'aussi bons résultats que les Anglais et les Allemands, qui nous ont devancés depuis longtemps dans ces parages.

L'affluence des Français au Transvaal, que j'ai signalée dans mon dernier rapport, a déjà, m'affirme-t-on, exercé une certaine influence sur le commerce en général et, en particulier, sur celui des nouveautés, des modes, des articles de fantaisie pour lesquels le goût français est sans rival. J'ai même, chose inouïe en Afrique, entendu des commerçants étrangers se vanter auprès de moi d'avoir des articles français.

C'est là un signe certain du progrès fait par la France dans l'estime du commerce. Reste maintenant à nos commerçants d'en tirer profit.

Je leur en ai déjà, à différentes reprises, indiqué les moyens.

Il est toutefois un point sur lequel je crois devoir insister : c'est la cherté de la vie, car je ne puis pas assimiler les Français aux Indiens ou à ces marchands des rues qui se réunissent à huit ou dix dans une chambre et vivent de quelques shillings par semaine.

Pour un célibataire, les frais d'existence ne sont pas inférieurs à 500 francs par mois, se décomposant comme suit : chambre 100 à 125 francs; pension, 300 à 450 francs ; blanchissage et faux frais environ 50 francs. Un ménage a besoin d'une maison d'au moins 300 francs par mois, d'un domestique nègre, 75 à 100 francs ; pour la nourriture il faut compter au moins 500 francs ; pour les faux frais, 200 francs. Si à ces dépenses viennent s'ajouter : la location d'un magasin, dont les frais varient, suivant le quartier, de 1,000 à 4,000 francs par mois, les dépenses d'installation, de personnel, etc., on peut se rendre compte qu'il est impossible de s'établir dans ce pays sans capitaux.

Ces chiffres s'appliquent à Johannesburg, où les dépenses sont plus élevées qu'à Pretoria, mais il y a aussi plus de ressources.

Il est également un paragraphe de mon dernier rapport qui semble être resté inaperçu. Du moins, nombre de Français, ne remplissant aucune des conditions nécessaires, s'obstinent, malgré mes conseils, à venir chercher fortune au Transvaal. Je me permettrai donc de répéter, à l'intention de ceux qui voudraient suivre leur exemple, ce que je disais l'année dernière :

Je reçois aussi une grande quantité de demandes d'ingénieurs, d'employés, d'artisans, pour leur procurer une place ou un emploi. Je dois invariablement décliner la responsabilité d'engager ces personnes, souvent avec de la famille, qui ne savent pas l'anglais et dont je ne puis juger ni les aptitudes ni les capacités, à venir s'établir dans un pays où les conditions du travail, d'existence sont si différentes de celles de France, et où le commerce et l'industrie sont presque entièrement entre les mains des Anglais, qui écartent systématiquement comme employés tout ce qui est étranger.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*, *Elle* remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui.

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

Union sociale et patriotique. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le comité de l'*Union sociale et patriotique* rappelle que son secrétaire permanent se tient à la disposition de tous les amis de l'Union, de tous les électeurs désireux de signer leur adhésion, de tous ceux qui désirent lui procurer ou lui demander des renseignements.

« Le comité prie instamment MM. les industriels, commerçants, chefs d'ateliers, directeurs, contre-maîtres et ouvriers de lui signaler dorénavant les places vacantes ou susceptibles de le devenir. Les bureaux de l'*Union Sociale et Patriotique* sont situés au *Café Pandore* (1er étage). Ils sont ouverts tous les jours de neuf heures à midi et de deux heures à six heures du soir.

Le lundi jusqu'à huit heures du soir et dimanche de neuf heures à midi. »

Le drapeau rouge devant le Tribunal de simple police. — *On trouvera, plus loin, dans la chronique des tribunaux*, le compte-rendu de l'affaire Hélyack, venue pour la seconde fois devant le Tribunal de simple police de Roubaix.

Nos lecteurs savent qu'il s'agit d'une contravention à l'article de loi défendant l'exhibition du drapeau rouge.

Réunion de la Société d'Emulation. — La Société d'Emulation se réunir le lundi 21 courant, à 5 h. 1/2 du soir; voici l'ordre du jour : 1° Le domaine des seigneurs, barons de Cysoing, par M. Th. Leuridan père; 2° Suite du travail de M. l'abbé Bataille sur l'Abbaye de Cysoing; 3° Lectures et propositions diverses.

La XXIIIe fête fédérale de gymnastique. — Messieurs *les membres du comité d'organisation sont priés* de vouloir bien se réunir, dans le local de la *Roubaisienne*, dimanche prochain *20 juin courant*, à 10 heures du matin, pour de là transporter en corps le drapeau de l'Union, chez le président du comité, M. le commandant V. Despature.

Le service de l'ébouage. — Depuis quelque temps, les habitants se plaignent du peu de régularité avec lequel est fait le service de l'ébouage. Dans la journée de mercredi, les bacs à ordure n'ont pas été enlevés.

Les nominations dans la police. — M. Alfred-Joseph Bayart, sergent de ville, est nommé brigadier de police ; les agents Louis Calonne et Henri-Louis Deprey sont nommé sous-brigadiers. Ces nominations auront leur effet le 1er juillet.

La « Ruche Roubaisienne. » — Par suite d'une erreur typographique, nous avons annoncé dans notre numéro d'hier que la société avait contracté un emprunt de 5,000 francs pour solder son achat de terrain rue de Mouvaux au Blanc-Seau : c'est 50,000 francs qu'il faut lire; ajoutons à ce sujet que l'achat de ce terrain s'élevant à 71,000 francs, le surplus a été fourni par des ventes de coins réalisées dans les meilleures conditions.

Ecole de natation. — Température de l'eau du jeudi, 17 juin : 5 heures du matin : 19 degrés; midi : 20 degrés; soir : 21 degrés.

Un homme qui tombe malade dans la rue. — Mercredi on a trouvé dans la rue un homme malade qui a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où il a déclaré se nommer Charles Savary, ouvrier peintre, âgé de 57 ans. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, le malheureux est mort dans la soirée. On ne lui connaît pas de parents à Roubaix.

Un accident au boulevard de Paris. — Un vélocipédiste, M. Eugène Brau, demeurant rue de Denain, a fait une chute mercredi après-midi au boulevard de Paris. Le jeune homme fut relevé avec une foulure au coude droit. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Butruille, il a pu regagner son domicile.

La charrette à chiens. — Sept chiens trouvés errants sur la voie publique ont été mis en fourrière mercredi et trois propriétaires ont été l'objet de procès-verbaux.

Menus faits. — Un procès-verbal a été dressé pour violent ces légères au jeune Henri Tonneau, âgé de 13 ans, qui a frappé son camarade, Jules Vandame, âgé de 10 ans, demeurant rue Guizot 3.

Croix. — *La Confirmation.* — Vendredi, à 10 heures, Mgr Monnier, évêque de Lydda, donnera la confirmation aux enfants de la paroisse Saint-Martin et de la paroisse Saint-Pierre.

— Nous recevons l'avis suivant :

« Avis. — L'Administration municipale de Croix ne pouvant, cette année, mettre à ma disposition qu'un *hangar obscur et humide*, servant de *remise* à une *pompe à incendie*, la vérification des poids et mesures ne pourra forcement, et à mon grand regret, avoir *lieu qu'au siège même de la Mairie*, conformément à la loi, pour les sections de la *Croix-Blanche* et de l'*Alouette*, où je me rendais *depuis cinq ans*, avec le plus grand plaisir, ayant pris moi-même l'initiative de cette innovation.

» *Le vérificateur des poids et mesures*,

» Sire. »

» Roubaix, 17 juin 1897. »

— *Une arrestation.* — La police vient d'arrêter un nommé Vandeweghale, condamné à quinze jours de prison et qui, n'ayant pas purgé cette condamnation, a été récemment l'objet d'une contrainte.

Flers-Breucq. — *Deux carrousels.* — Dimanche 4 et lundi 5 juillet, deux grands carrousels publics auront lieu au Pont-du-Breucq, dans la commune de Flers.

Ces carrousels seront offert aux amateurs, au bénéfice des pauvres; ils auront lieu dans le verger de M. Dupire-Watteau, à la station des tramways du Pont-du-Breucq. Un grand bal sera donné ensuite.

Le manège, excessivement vaste et comprenant deux bogniers, sera à la disposition des amateurs à partir du 15 juin.

Flers-Bourg. — *Une adjudication.* — L'adjudication annuelle des herbes croissant sur les parties abandonnées, au marais d'Annappes, aura lieu le 21 juin, à quatre heures du soir.

Une réunion préalable se fera à l'estaminet du « Héron ».

Lannoy. — *Une arrestation pour mendicité.* — Le garde-champêtre Decourcelle a mis jeudi en état d'arrestation un Roubaisien, Léonard Vanpouteghem, âgé de trente-quatre ans, sans profession, qui se livrait à la mendicité en ville.

Il a été écroué à la gendarmerie.

Leers. — *Une querelle d'ouvriers.* — Un tisserand, Emile Raux, travaillant au tissage Ségard, avait manqué à son travail une partie de la journée.

Le soir, en sortant de la fabrique, il prit à partie trois de ses camarades au sujet de l'amende que lui avait infligée son contremaître, et se livra à des voies de fait sur J. Soffette, E. Houcke et F. Descatare, qui ont porté plainte contre lui.

Une enquête est ouverte.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous tenons à leur disposition les **Propos de Rosalie**, formant un volume de 300 pages, marqué trois francs, au prix de **1.75** à la librairie du *Journal de Roubaix*. 183100

Où trouve-t-on la véritable huile d'œillette du pays ? Chez Bouchez-Wartel, 73, rue de l'Espérance. 17600

Pour les fourrures et lainages n'employez que
LA LAURENTINE
Spécifique énergique, formé d'un mélange de substances appropriées, garantit efficacement des atteintes des insectes les laines, fourrures et autres tissus. Son odeur saine autant que pénétrante en fait même un antiseptique sérieux. — Le paquet 0,10 centimes. — Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Lukermann. 19643-43258

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

Pourquoi ?

C'est parce qu'il est garanti de conservation parfaite, c'est parce qu'il est mis en pots dans toute sa fraîcheur et c'est *enfin parce qu'il a fait ses preuves*, que le délicieux beurre d'Oostcamp est si recherché comme beurre de conserve par les ménagères prévoyantes.

Certes, il y a des beurres de conserve à tout prix, et cela se comprend : dix centimes de beurre sont facilement remplacés par un poids de sel correspondant, et le sel trop abondant nuit autant à la *qualité* du beurre que le sucre dans les confitures.

Il y a aussi des marchands dont *le détail peu important* ne permet pas d'écouler tout le beurre frais et qui savent alors ce beurre devenu vieux, déjà fort, déjà rance.

Oostcamp sale à la faiterie ses beurres de conserve et le travail est fait avec une propreté exquise — à trois pour cent de sel, quantité nécessaire à la conservation et à la bonne qualité.

Abondantes sont les commandes ; celles-ci doivent se faire à Roubaix, rue du Bois, 13, et à Tourcoing chez M. Tanghe-Verdonck, épicier, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le délicieux beurre d'Oostcamp arrive frais tous les jours et se vend **2 fr. 90** le kilog. dans tous les dépôts-succursales.

Le beurre de conserve : **2 fr. 80.**

Bien s'adresser au n° 13 de la rue du Bois.

LES PREMIÈRES COMMUNIONS
A ROUBAIX

Les touchantes cérémonies des premières communions ont été l'occasion, jeudi, de fêtes émouvantes dans quatre églises de Roubaix, où les enfants, soigneusement préparés par le clergé de ces paroisses, se sont fait remarquer par leur bonne tenue et leur recueillement.

Plus de treize cents enfants ont accompli, en cette journée, cet acte important de la vie chrétienne dont le souvenir reste si profondément gravé dans la mémoire et dans le cœur.

En voici la répartition par chaque paroisse : A Saint-Martin, 154 petites filles et 146 garçons; — A Notre-Dame, 175 petites filles et 165 garçons ; — A Sainte-Elisabeth, 190 petites filles et 201 garçons; — A Saint-Joseph, 146 petites filles et 135 garçons.

A TOURCOING

A l'Institution du Sacré-Cœur. — Une imposante cérémonie avait lieu hier jeudi, dans la magnifique chapelle de l'Institution du Sacré-Cœur. Trente-deux élèves de cet établissement s'approchaient, pour la première fois, de la Sainte-Table. Leurs parents et amis formaient une assistance tellement compacte que les vastes dimensions de l'édifice *suffisent* à peine, en pareille circonstance.

C'est M. le chanoine Leblanc, le vénéré supérieur de l'institution, qui officiait. Avant et après la communion, il a adressé aux jeunes communiants une paternelle allocution.

Les chants, empreints d'une grande solennité, ont été chantés par les élèves de l'établissement.

Dans l'après-midi, les vêpres ont été célébrées devant une assistance tout aussi considérable que le matin. Le sermon était donné par M. l'abbé Hadya qui a fait un éloquent commentaire des deux cérémonies du jour : la rénovation des vœux du Baptême et la consécration à la Sainte-Vierge.

Une magnifique procession s'est ensuite déroulée dans les jardins de l'institution dont les allées avaient été décorées avec beaucoup de goût d'oriflammes et de banderolles.

Du haut de la butte, M. le chanoine Leblanc a donné la bénédiction du St-Sacrement : le spectacle était alors vraiment imposant. Un salut a terminé cette belle cérémonie.

Au pensionnat St-Michel. — Hier, 17 juin, fête du T. S. Sacrement, avait lieu au demi-pensionnat St-Michel la cérémonie de la première communion. La chapelle, magnifiquement ornée, était trop petite pour contenir les nombreux parents et amis des hôtes du divin Roi.

De fraîches voix d'enfants exécutèrent avec une religieuse piété la messe de Baltmann. M. l'abbé Bourel, aumônier de l'établissement, officié assisté d'un nombreux clergé; au moment solennel de la communion, M. le curé de Notre-Dame de Lourdes rappelle aux enfants, en une émouvante allocution, la grande action qu'ils vont accomplir. Vingt-sept élèves reçoivent alors leur Dieu pour la première fois.

Aux vêpres l'orateur rappelle les émotions du matin et commente avec feu la formule de Rénovation qui va être prononcée.

Après le salut tout le monde se retire, emportant le souvenir de la plus religieuse émotion.

A WATTRELOS

L'église Saint-Vincent-de-Paul, du Crétinier, ayant été inaugurée alors que la préparation des enfants à la première communion était déjà fort avancée, la cérémonie a réuni à l'église du centre, cette année encore, les enfants de la ville tout entière.

Aussi une certaine animation a-t-elle régné durant la journée, tant aux abords de la Grande-Place — déjà encombrée de loges foraines — que dans les hameaux les plus éloignés du centre.

420 enfants se sont approchés de la Sainte-Table : 176 garçons et 244 filles.

La messe de communion a été célébrée à sept heures et les vêpres ont eu lieu à quatre heures, suivies de la cérémonie du renouvellement des vœux du baptême.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Le jour de la Fête-Dieu ramène tous les ans à Marcq, *pour le collège*, la cérémonie à la fois solennelle, et touchante de la première communion. Nombreux étaient encore, cette année, les *premiers communiants*, nombreuse l'assistance parmi laquelle nous devons mentionner une famille de Bréssilens. M. l'abbé Dieu, supérieur du collège de Marcq, bénéficier de première classe du diocèse d'Arras, a célébré à sept heures la messe de communion.

Les discours qu'il a prononcés, empreints d'un amour véritablement paternel pour les élèves, ont profondément ému l'assistance.

A la grand'messe, la maîtrise du collège, si habilement dirigée par M. l'abbé Ficheroulle, a chanté avec beaucoup de sentiment la messe solennelle de M. l'abbé Lambinet.

Le R. P. Castelain, de l'ordre des Rédemptoristes, ancien professeur du collège de Marcq, qui avait prêché la retraite, a développé, en termes des plus éloquents, pendant la cérémonie des vêpres, un magnifique discours sur l'Eucharistie.

Après les vêpres, les cloches sonnaient à toute volée. Mgr Monnier, évêque de Lydda arrivait pour donner la confirmation.

Il nous est impossible de dire l'enthousiasme qui régnait à la venue de ce vénérable prélat auquel tout le collège de Marcq faisait fête. Une réception magnifique lui avait été préparée à l'occasion de son cinquantaire. Aussi sommes-nous certains que Mgr de Lydda gardera longtemps le souvenir de l'accueil qu'il reçut à Marcq à ses cinquante années d'épiscopat.

WATTRELOS

Contributions indirectes. — M. Floquet, commis des contributions indirectes, attaché depuis sept ans à la recette de Roubaix-banlieue, c'est-à-dire Croix, Wasquehal et Wattrelos, a quitté son poste hier jeudi, pour se *rendre à Saint-André-de-Fontenay*, arrondissement de Caen, où il a été nommé receveur dernièrement.

L'avancement de M. Floquet était d'autant plus mérité que tout en exerçant ses fonctions avec une impartialité reconnue, il savait *concilier* la sévérité des règlements de son administration avec l'esprit et les habitudes de notre *région*.

Un exemple. — Jeudi matin ont été célébrées à Wattrelos les obsèques d'un modeste surveillant de tissage, François Vandenbulcke, qui resta durant quarante deux ans dans la maison de fabrication de MM. Carissimo frères.

M. Vandenbulcke était médaillé du travail et de l'industrie.

Nous présentons à ses enfants nos sincères condoléances.

Une séance dramatique et musicale à l'école de la Baillerie. — Le dimanche 18 juillet aura lieu à l'école des garçons de la Baillerie, une séance à laquelle participeront différentes sociétés. L'Association amicale des anciens élèves de l'école, la Société dramatique, dirigée par M. Hector Cracco-Ledoux, et l'*Avenir Choral* du Bas-Chemin.

Voilà une séance qui ne manquera pas d'intérêt, d'autant plus que plusieurs artistes y ont également promis leur dévoué et gracieux concours.

LA PUBLICITÉ

Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité ; je n'en ai pas besoin. *A bon vin point d'enseigne!*

Quelle erreur ! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez « *du beau, du bon et pas cher* », si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Le nouveau cimetière. — **L'enquête.** — Le commissaire-enquêteur, M. Rogez, conseiller général, est arrivé à Tourcoing vers deux heures, et a été reçu, dans la petite salle des mariages, par M. le Maire, avec qui il a d'abord étudié les plans du nouveau cimetière, à la Bourgogne.

Un grand nombre de protestataires se sont présentés jusqu'à six heures : la plupart étaient porteurs de pétitions contre le projet, revêtues de très nombreuses signatures.

On nous assure qu'il ne s'est présenté personne favorable à un cimetière unique.

Nouvelles avaries à la canalisation des eaux potables. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 4 heures du matin, un tuyau a sauté rue de Tournai, en face de l'imprimerie Debisschoop. Les réparations ont été aussitôt entreprises et il y a pas en cette fois d'interruption dans la circulation des cars.

La même nuit vers deux heures, un autre tuyau a crevé à l'angle de la rue Carnot et de la place de la République ; l'eau a jailli jusque sur la toiture de la maison de M. Hery-Delcroix : toutes les chambres du premier étage ont été inondées ; il y avait sur les planchers jusqu'à dix centimètres d'eau ; les plafonds ont été traversés et les marchandises ont été gravement avariées. Les dégâts sont évalués à un chiffre très important.

Cette partie de canalisation n'a pu être établie que vers trois heures.

Une série d'accidents. — Un ouvrier vitrier, Louis Desbiens, âgé de 30 ans, demeurant rue St-Roch et travaillant pour le compte de M. Jules Jacques, est tombé d'une échelle et s'est fracturé la rotule du genou gauche.

Il a reçu les soins de M. le docteur Bernard.

Il y aura incapacité de travail de deux mois au moins.

— Jean-Baptiste Equinet, âgé de 61 ans, homme de peine en filature, est tombé en travaillant aux caisses et s'est fait de fortes contusions au thorax.

— Marie Leclercq, âgée de 25 ans demeurant rue Ingres, doubleuse, est tombée du haut d'un escalier de six marches. On la croyait très gravement blessée mais M. le docteur Delgrange n'a constaté que des contusions sur diverses parties du corps.

— Arthur Croës, âgé de 14 ans, demeurant au Brun-Pain, tireur de cordes, a été blessé à la tête en tombant sur une pièce en fonte.

M. le docteur Beulque a prescrit quelques jours de repos.

Un cycliste bien mal inspiré. — Mercredi vers six heures du soir, arrivait sur la Grand'Place, en bicyclette, un velocemen portant le costume de rigueur le plus correct, et qui s'arrêtait chez M. T. Devoye. L'agent de police Mathieu, qui était de service, lui ayant fait remarquer qu'il se trouvait en défaut, parce que sa machine n'était pas munie du grelot réglementaire, ce velocemen le prit de très haut et adressa à l'agent les épithètes les plus désagréables, lui disant, entre autres, « qu'il était trop bête et qu'il le mettait au défi de le toucher ; qu'il n'aurait pas consenti à être sali par un contact policier, etc., etc.

L'agent invita son interlocuteur à le suivre au poste : refus catégorique et nouveaux défis.

Il s'était formé un rassemblement considérable; il fallut demander du renfort et le prisonnier fut conduit au poste, où il arriva dans un état de surexcitation indescriptible.

Sa tenue fut déplorable sous tous les rapports; il montra pourtant un grelot, qu'il retira de sa poche, disant que la *courroie d'attache* s'était cassée en chemin. Il donna les nom de Valentin Aubé, rue Réaumur, à Paris, ajoutant qu'il était proche parent du commissaire de police de Béthune. Il voulait exiger d'être aussitôt mis en présence du commissaire ; mais vu son état d'exaspération, il fallut remettre à plus tard pour l'interroger et on le mit au violon.

Dans la soirée, revenu à de meilleurs sentiments, il avoua à M. Besson, commissaire du 1er arrondissement, qu'il s'appelait A. M..., voyageur de commerce, né à Libourne (Gironde), le 20 mars 1864.

Jeudi à 9 heures, il était conduit à la gare en voiture de place, entre deux gendarmes. Mais il a été remis en liberté le soir.

Il se proposait, paraît-il, de prendre part à la prochaine course Tourcoing-Béthune ; et il avait reconnu la route.

Mauvais fils et mauvais frère. — Un jeune homme de 20 ans, Paul Losfeld, rue de Madagascar, a été arrêté pour mauvais traitements sur sa mère et son jeune frère dans la nuit de mercredi à jeudi.

Un accident de voiture. — Mercredi soir les deux chevaux attelés à un breack, appartenant à M. Auquet, ayant glissé sur les rails, du tramway se sont abattus.

Il n'y a heureusement que des dégâts matériels.

Autorisations de bâtir. — MM. Vandamme, cinq maisons, rue de Bondues, rue nouvellement ouverte entre les rues du Brun-Pain et Beau-Séjour; F. Vanlaer, une maison, rue de la Croix-Rouge; Lefebvre-Leclercq, une maison, rue de la Croix-Rouge; L. Destombes, une maison, rue de l'Epinette: Piat, une maison, rue de l'Epine; Jean Noël, quatre maisons, rue Lafontaine; Catrice-Leman, mur de clôture, rue des Ilons-Enfants; Haeffely, surélévation d'une maison, rues du Sapin-Vert et du Tilleul.

MM. Marhem, deux maisons, rue d'Anvers: Léonard Dubois, deux maisons, rue de la Malcense; Emile Bourey, deux maisons, rue de Bondues; Labousse-Dutholt, une maison, boulevard Gambetta; Delvoye, une maison, rue Racine; Leruste-Malfait, une maison, à l'angle des rues des Piats et du Virolois; Masquilier, une maison, à l'angle de la rue Turgot et de la place des Phalempins.

Halluin. — *La culture du lin.* — Il a été ensemencé cette année, sur toute l'étendue du territoire d'Halluin, 21 hectares, 92 ares et 84 centiares de lins, en 49 parcelles; la plus grande mesurant 3 hectares 18 ares, et la plus petite 23 ares.

On sait que le minimum pour avoir droit à la prime est de 10 ares seulement.

— *Un nouveau wagon sur la ligne de Tourcoing à Halluin.* — Ce wagon qu'on voyait hier en tête du train de 3 heures 54, à Halluin, comprend des compartiments de 1re et de 2e classes, séparés par un cabinet de toilette; il existe sur le côté un couloir conduisant à un *Buen retiro*, comme dans les grands express. Ce wagon, plus haut et plus large que les anciens, est très luxueusement aménagé.

Il ne recevait pas de voyageurs; il faisait un voyage d'essai sur la ligne d'Ostende, à laquelle, disait-on, il était destiné, pendant la saison balnéaire.

Bondues. — *Distinction honorifique.* — Nous apprenons avec plaisir que la Société protectrice des animaux, vient d'accorder un *diplôme d'honneur* à M. Louis Lescouf, garde-champêtre à Bondues. Nos meilleures félicitations à ce modeste fonctionnaire.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Revue d'honneur du 43e de ligne. — La revue d'honneur qui a terminé l'inspection générale du 43e de ligne a été passée jeudi, à huit heures du matin, sur l'Esplanade, par M. le général Avon.

Le régiment était déployé sur deux lignes : les 1er et 2e bataillons formaient le premier rang.

Aux sons de son excellente musique, le 43e a défilé avec une tenue irréprochable, puis les bataillons ont regagné leurs casernements respectifs.

De nombreux curieux ont assisté à cette revue, favorisée par un soleil superbe.

L'éclairage électrique au Théâtre. — La commission mixte, inst